

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 25 septembre 2015 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 25 juin 2015

B/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

| N° | En date du | Objet | Montant |
|-------|------------|---|---|
| 15-32 | 25/06/2015 | Contrat temporaire risques spéciaux : dommages matériels, avec la société GROUPAMA, pour assurer le matériel mis à notre disposition par la CAMY lors de la fête de la musique. Durée : du 19/06/15 au 22/06/15. | 603,98 € TTC |
| 15-33 | 29/06/2015 | Contrat de maintenance du matériel et logiciel acquis dans le cadre du PV Electronique avec la société LOGITUD pour deux terminaux. Durée : du 01/07/15 au 30/06/16, la durée ne pouvant pas excéder trois ans (soit jusqu'au 30/06/18). | 237,60 € TTC/an pour les deux terminaux |
| 15-34 | 01/07/2015 | Suppression de l'avenant n° 1 au contrat de maintenance avec la société AVISS : suppression de la maintenance du système de sécurité incendie au gymnase du Parc. Les autres termes du contrat restent inchangés. | Moins value : 150 € HT/an au contrat |
| 15-35 | 02/07/2015 | Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales avec la Direction Générale des Finances Publiques, pour les régies de recettes périscolaires, l'école de musique et de danse, les activités de la maison des arts et de la créativité, et des actions enfance-jeunesse. La convention est conclue pour une durée indéterminée. | La collectivité aura à sa charge les coûts relatifs à la création et à la mise à jour de son portail, ainsi que le coût du commissionnement carte bancaire en vigueur pour le secteur public local. A la date de signature : 0,25 % du montant + 0,05 € par opération |
| 15-36 | 17/07/2015 | Avenant n° 1 au contrat de maintenance du progiciel police et modules associés avec la société EDICIA : modification du montant de la maintenance de la solution de verbalisation électronique | 142,80 € TTC/an |
| 15-37 | 27/07/2015 | Avenant n° 2 au contrat de maintenance avec la société AVISS : ajout de la maintenance du système de sécurité incendie à la salle polyvalente et au centre de loisirs du Parc d'Hanneucourt. Les autres termes du contrat restent inchangés. | 345 € HT/an en sus du contrat |

| N° | En date du | Objet | Montant |
|-------|------------|---|--|
| 15-38 | 27/07/2015 | Contrat de soutien de consultants-experts avec la société SVP, pour une durée de 3 ans ferme à compter du 01/09/15. Cette société est spécialisée dans de nombreux domaines (urbanisme, ressources humaines, marchés publics, technique et qualité, achats, environnement, fonctionnement des collectivités...). | 590 € HT/mois |
| 15-39 | 28/07/2015 | Contrat de maintenance du progiciel Avenir pour le recensement militaire, avec la société LOGITUD. Durée : 3 ans maximum. | 1ère période de maintenance : 92,58 € HT 310 € HT/an |
| 15-40 | 31/07/2015 | Contrat de mise à disposition de la fréquence radio de la police municipale avec la société DESMAREZ S.A. Durée : 1ère période de mise à disposition du 07/07/15 au 31/12/15. A la fin de cette période, le contrat se renouvellera tacitement d'année en année trois fois (2015, 2017, 2018). | 360 € HT/an |
| 15-41 | 24/08/2015 | Avenant n° 01 au bail de location du 27/02/15 : prolongation de la durée d'occupation du logement de secours situé 23 rue des Prés l'Abbé (2e étage) par rapport à la durée temporaire prévue dans le bail. Période initiale de six mois du 01/03/15 au 31/08/15. Délai supplémentaire de six mois du 01/09/15 au 29/02/16. | - |
| 15-42 | 02/09/2015 | Convention d'enlèvement de certains déchets d'équipements électriques et électroniques avec la société RECYLUM. Durée indéterminée à compter du 10/09/15 | Versement d'un dépôt de garantie pour les conteneurs mis à disposition : . de 1 à 5 conteneurs : 150 € . de 6 à 10 conteneurs : 300 € . de 11 à 25 conteneurs : 500 € . de 26 à 50 conteneurs : 1.300 € . de 51 à 75 conteneurs : 2.500 € . de 76 à 100 conteneurs : 3.700 € . plus de 100 conteneurs : 50 €/conteneur supplémentaire Montant forfaitaire aux frais de clôture d'un point d'enlèvement avec reprise de moins de 500 kg de déchets : 300 € HT/point d'enlèvement Conteneur perdu, détruit ou non restitué : 200 € HT/conteneur Déplacements inutiles ou supplémentaires : 80 € HT/déplacement |
| 15-43 | 08/09/2015 | Bail de location d'un logement de type F2 situé 12 rue Pierre André (rez-de-chaussée), à compter du 15/09/15. | 338,01 € mensuels (indexables) |
| 15-44 | 08/09/2015 | Contrat de maintenance et de fourniture de consommables du photocopieur Bizhub 220 situé en mairie, avec la société KONICA MINOLTA, moyennant un coût de copie facturé au trimestre. Durée : 1 an à compter du 18/04/15. | Copie noir et blanc : 0,00787 €HT/page Copie couleur : 0,080 €HT/page |

C/ Notes de synthèse

- 1 - Démission de Madame Mélanie LEPENANT et installation d'un nouveau Conseiller Municipal
- 2 - Remplacement de Madame Mélanie LEPENANT, démissionnaire, au Parc Naturel Régional du Vexin Français, et auprès des établissements bancaires

- 3 - Remplacement de Madame Mélanie LEPENANT, démissionnaire, aux commissions Finances / Vie économique / Urbanisme, Petite enfance / Enfance / Éducation, et Restauration / Vie associative
- 4 - Décision Modificative n° 2 sur le budget de la ville
- 5 - Contrat départemental - Création d'un groupe scolaire
- 6 - Contrat régional territorial - Création d'un groupe scolaire
- 7 - Subvention CAMY - Fonds de concours 2015
- 8 - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (DRAC)
- 9 - Demande de subvention au Parc Naturel Régional du Vexin (PNR)
- 10 - Vente d'une parcelle rue des Charmilles
- 11 - Autorisation donnée au maire de signer le marché pour « Fourniture, installation, entretien, maintenance et exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires »
- 12 - Agenda d'accessibilité programmée des établissements communaux
- 13 - Adhésion à la plateforme de services communs de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
- 14 - Plan de formations mutualisé

Fait à Gargenville, le 17 septembre 2015

Affiché, le 18 septembre 2015

Le Maire
Jean LEMAIRE



Le Maire
Jean LEMAIRE

